

## Communiqué de presse

Saint-Pierre, le 21 août 2018

### Publication du rapport annuel

#### « Saint-Pierre-et-Miquelon en 2017 »



**L'Institut d'émission des départements d'outre-mer publie son rapport annuel : « Saint-Pierre-et-Miquelon 2017 », téléchargeable sur le site de l'IEDOM : [Rapports annuels](#).**

Le rapport annuel de Saint-Pierre-et-Miquelon 2017 de l'IEDOM – édition 2018 – dresse la situation économique et financière de l'archipel en 2017, au travers de données chiffrées et d'analyses sectorielles. Ce rapport se divise en quatre chapitres :

- le chapitre I présente les caractéristiques structurelles de l'archipel ;
- le chapitre II analyse l'évolution économique du territoire ;
- le chapitre III étudie l'évolution des principaux secteurs d'activité ;
- le chapitre IV analyse l'évolution monétaire et financière en 2017.

L'année 2017 établit un diagnostic contrasté de l'activité économique de l'archipel qui demeure soutenue par la consommation des ménages et des administrations publiques.

Malgré la bonne orientation du marché du travail, la consommation des ménages fléchit et se heurte à l'étroitesse du marché local. En outre, l'inflation est repartie à la hausse portée par les prix du pétrole.

Au niveau sectoriel, l'activité est marquée par le dynamisme du tourisme, secteur soutenu par les politiques locales, alors que le BTP est dans l'attente d'un regain d'activité. L'activité halieutique affiche globalement une baisse des prises du fait d'un recul de la pêche industrielle, quand la pêche artisanale s'inscrit en hausse.

Le financement de l'économie progresse porté par les établissements de crédit hors-place, les banques locales montrent une activité en berne. Les collectivités locales sont le principal moteur de la hausse des financements.

L'année 2018 devrait être marquée par une ouverture accrue de l'archipel à travers, notamment, les secteurs du tourisme et des télécommunications. Ces deux secteurs bénéficient de la concrétisation de grands projets : la mise en service des ferries de la Collectivité territoriale, les premières rotations de la ligne directe entre Saint-Pierre et Paris et l'installation d'un câble sous-marin entre Terre-Neuve et l'archipel.

===

Pour mémoire, les **dernières publications de l'IEDOM Saint-Pierre** :

[Note expresse – Portrait : L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2017](#)

[Note expresse – Portrait : Évaluation du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2015](#)

[Infos financières – Évolutions monétaires à Saint-Pierre-et-Miquelon](#)

**L'IEDOM** est la société filiale de la Banque de France qui exerce ses missions au sein de l'eurosystème composé de la banque centrale européenne et des banques centrales de la zone euro. Il est chargé d'assurer la continuité territoriale en matière monétaire par délégation de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).**

Contact presse : C. VULIN, tél : 05 08 41 06 13, [Charlie.VULIN@iedom-spm.fr](mailto:Charlie.VULIN@iedom-spm.fr)